

fatigues, ni avec le danger ; il est partout où sa présence est utile, ses exhortations agréables, ses aumônes nécessaires. Mais si la charité le guide, son esprit surnaturel ne relâche rien de ses inspirations familières ; il ne quitte le chevet des moribonds que pour s'agenouiller au pied des autels ; pendant des nuits entières, il y verse d'abondantes larmes capables de fléchir les plus légitimes colères ; il s'offre lui-même comme victime, il supplie que ses ouailles soient épargnées et il voudrait détourner sur sa tête toutes les horreurs de l'épidémie et toutes ses calamités.

Se rappelant ce que l'archevêque de Vienne avait fait, dans des conjonctures aussi terrifiantes, et combien les Rogations solennelles, qui précèdent l'Ascension, avaient obtenu de merveilleux résultats, il en établit des secondes au commencement de novembre, aux jours dangereux de l'automne, touchant à son terme, et il demanda à un concile d'en sanctionner le maintien perpétuel. L'institution n'a pas survécu, comme celle de saint Mamert ; mais si peu qu'elle ait duré, elle témoigne que, dans cette circonstance comme dans toutes les autres de sa carrière laborieuse, le prélat fut préoccupé de sauvegarder les intérêts, la santé, la prospérité de ses concitoyens, et qu'il tint à associer de plus en plus indissolublement les bénédictions divines à la sécurité de cette terre, la grâce à nos épreuves, le sourire céleste au bien-être matériel. Il citait à propos les assurances de l'apôtre saint Paul et il lui plaisait de se persuader que la religion n'est pas une ouvrière inactive de la paix et de la fortune sociales ; ses promesses, qui regardent surtout l'éternité, ne sont jamais tout à fait étrangères aux labeurs et aux récompenses d'ici-bas.

Il se rencontra un jour où le père dut céder la place au juge et instruire contre deux de ses disciples, devenus ses